

LA GUIERCHE

Implantation d'une antenne 5G : une réunion pour être informé

Les élus municipaux ont invité les habitants le 19 mars dernier à une réunion publique sur une implantation d'un pylône pour une antenne 5 G.



Les habitants sont venus en nombre, salle polyvalente, pour en savoir un peu plus concernant l'implantation d'une antenne 5G sur leur commune.

PHOTO : LE MAINE LIBRE



Mardi 19 mars, les élus du conseil municipal (le maire Éric Bourge absent était excusé), proposaient une réunion publique, concernant l'implantation d'un pylône pour antenne 5G par la société TDF dans la commune.

Des habitants inquiets

La réunion visait à présenter le projet en présence des représentants du groupe TDF, afin de discuter de ses implications pour la commune et répondre aux différentes interrogations des habitants.

TDF est un partenaire neutre qui accompagne les opérateurs dans leur déploiement de réseau. Elle propose des solutions mutualisées

pour accueillir tous les opérateurs en garantissant le respect des réglementations en vigueur.

Tout d'abord, Jany Perrin, conseiller délégué à la communication et Dominique Côme, 1^{er} adjoint, ont rappelé le contexte du projet. La société TDF a sollicité la municipalité pour leur proposer un terrain de 250 m² à proximité de la ligne SNCF, afin d'implanter une antenne 5G pour le fournisseur d'accès Free.

166 questionnaires retournés sur 561 distribués

La municipalité a effectué une enquête téléphonique en octobre 2023, pour faire un état des lieux de la téléphonie mobile sur le territoire. Sur 561 enquêtes distribuées, 166 personnes ont retourné le questionnaire.

Le conseil municipal et le maire seront particulièrement vigilants sur les craintes soulevées par ce type d'installation en demandant un contrôle à l'ANFR à différents endroits sensibles et proches, sur l'amélioration de la couverture de téléphonie mobile, en demandant à TDF d'inviter les autres opérateurs à s'y installer et son intégration paysagère.

Lors de la réunion publique, les habitants inquiets de ce type d'installation sur la commune ont réagi avec de nombreuses questions, notamment sur les effets indésirables des ondes électromagnétiques. D'ailleurs un spécialiste de ces types d'ondes a présenté avec un diaporama, les différences d'ondes électromagnétiques, leur fonctionnement et comment s'en protéger.

Les élus ont aussi expliqué le droit d'opposition des riverains en cas de décision de non-opposition du maire à la déclaration préalable, en déposant un recours contentieux dans un délai de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain de la déclaration préalable.

Le site d'implantation pourrait être Les Beaux-Jours

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a fait le choix de proposer un terrain à TDF pour l'implantation de l'antenne 5G afin de rester maître du choix du lieu. Il a été proposé d'implanter le pylône sur le terrain communal se situant à proximité de la pompe de relevage (ancienne station d'épuration), sur le chemin d'accès au Lieu-dit Les Beaux Jours.